

# Relever le défi de l'EAPC

Marilène Filbet, nouvelle présidente de l'EAPC, parle à Andrew Hoy, rédacteur en chef du *JESP*, de ses attentes pour l'année à venir.

## “ Quelles sont vos attentes et vos aspirations pour l'EAPC sous votre présidence ? ”

Un des buts de l'EAPC est de promouvoir les soins palliatifs dans les pays européens, et un de mes buts est de continuer ce qui a déjà été entrepris par mes prédécesseurs dans ce domaine. Le niveau de développement des soins palliatifs est très différent suivant les pays et les modèles aussi. Cependant je crois que ce qui nous unit est l'idéal commun d'améliorer la qualité de la prise en charge des patients nécessitant des soins palliatifs et de permettre un accès à tous les patients en particulier ceux qui n'ont pas de pathologie cancéreuse, comme les patients très âgés.

Pour atteindre cet objectif il me paraît important de travailler sur plusieurs axes :

- Proposer à un niveau européen des standards d'enseignement, d'organisation, de soins qui puissent être validés et acceptés par tous et ceci en continuant les groupes de travail
- Obtenir une recommandation européenne affirmant que l'accès aux soins palliatifs est un droit des personnes (comme la loi de 1999 promulguée en France)
- Faire reconnaître au niveau européen la médecine palliative comme une spécialité, et l'enseignement dans le cursus des études médicales comme une obligation pour harmoniser les différents diplômes. Ceci pourrait également s'appliquer aux différents professionnels impliqués dans les soins palliatifs
- Harmoniser la disponibilité des opioïdes dans les pays concernés.

Il me paraît important de fédérer au sein de l'EAPC le plus d'associations nationales possibles pour accroître notre représentativité, permettre plus d'échanges avec les expériences nationales pour arriver à un langage commun, celui de nos patients.

## A votre avis, comment va évoluer le secteur des soins palliatifs en France au cours des cinq prochaines années ?

La société française d'accompagnement et de soins palliatifs (SFAP) et les acteurs de terrain ont fait d'importants progrès depuis la première unité de soins palliatifs ouverte en 1987, et ils ont été réalisés avec un plan triennal de développement

qui a permis de développer les structures de soins palliatifs avec un budget spécifique et la loi garantissant le droit des malades à bénéficier de soins palliatifs en 1999. Ceci a surtout permis d'augmenter considérablement les structures de type équipe mobile. Depuis, d'autres propositions de développement sont en cours, les soins palliatifs ne bénéficient plus d'un budget spécifique, mais sont inclus dans le plan cancer.

Il reste cependant un certain nombre de défis, le développement n'est pas uniforme sur le territoire français ce qui pose la question de l'égalité de l'accès, les soins palliatifs sont valorisés essentiellement pour les pathologies cancéreuses et toutes les structures ne dépendent pas des soins aigus (moyen séjour, gériatrie long séjour) n'ont pas reconnaissance donc de financement de leur activité. Un risque là aussi de favoriser la création de lits sans répondre aux critères de qualité préconisés par la SFAP.

## Que souhaiteriez vous que l'EAPC accomplisse sous votre présidence ?

Je voudrais permettre à nos jeunes collègues de venir travailler à l'EAPC dans les groupes de travail. Il me paraît important de créer des liens et peut être plus de visibilité grâce à nos outils de communication comme le site web et les journaux.

Les congrès de l'EAPC sont un grand succès et bien sûr j'espère que le congrès de la recherche de Venise et le congrès de Budapest seront encore meilleurs grâce à la participation de tous.

## Que souhaiteriez vous que le JESP accomplisse sous votre présidence ?

Le *Journal Européen de Soins Palliatifs (JESP)* est le seul journal européen à être traduit en français ce qui permet à tous les francophones d'avoir accès au reste de l'Europe et c'est un excellent outil d'échange. Aussi j'aimerais que les souscripteurs francophones augmentent afin de pouvoir maintenir cette parution dans les deux langues. Par ailleurs le journal permet l'expression de beaucoup de professionnels de santé de profession différente avec des approches originales et enrichissantes pour tous aussi j'aimerais que les auteurs n'hésitent pas à adresser leurs articles au journal. Une formule plus interactive avec des débats d'idées et des échanges pourrait voir le jour.

Il me paraît important d'arriver à un langage commun, celui de nos patients

Marilène Filbet, Présidente de l'EAPC